
LE PREMIER MINISTRE: L'ENVIRONNEMENT DE DEMAIN SE CRÉE AUJOURD'HUI

Introduction à la Conférence de presse
de M. Jacques Chaban-Delmas (10 juin 1970)

Mesdames et Messieurs,

Ce n'est pas à vous que j'apprendrai les nuisances qui nous agressent tous les jours : le bruit, la pollution de l'air, les encombrements, et toutes les menaces moins évidentes mais très réelles qui pèsent sur notre nature, nos paysages, nos villes, et en définitive notre équilibre physique et nerveux. Dans la plupart des cas, les nuisances font l'objet de mesures de sauvegarde isolées, plus ou moins anciennes et efficaces. Mais la conjonction des nuisances propres à notre société industrielle est assez forte aujourd'hui pour mériter un plan d'ensemble.

Mieux même, les temps sont venus de passer de la défense à l'offensive, et d'ajouter à la lutte contre les nuisances la volonté d'organiser volontairement notre espace pour créer un environnement harmonieux où il fasse bon vivre. Dans un temps de première nécessité, il était normal que toutes les forces de la nation soient tendues vers un développement économique « sauvage » ; et je tiens à répéter ici qu'aucun Français n'a le droit de s'installer dans la société du bien-être et d'en réclamer le perfectionnement à son profit, tant qu'il reste des Français à manquer du nécessaire. Mais il n'est pas trop tôt pour préparer la phase suivante, la phase de développement qualitatif, et c'est pourquoi le Gouvernement vient de décider la mise en chantier d'une politique générale de l'environnement.

Au reste, il n'est pas vrai que la politique de développement industriel soit contradictoire avec celle de l'environnement. Les deux doivent aller de pair, car il faut disposer d'une croissance économique suffisante pour y prélever le supplément parfois nécessaire à la qualité de l'environnement ; et ce prélèvement peut représenter à son tour un placement à moyen et long terme. Les experts de l'O.C.D.E. estiment que le produit national brut des pays de l'O.C.D.E. va croître de 65 % en dix ans : quelle part de cette croissance sera affectée au cadre de vie ? C'est un problème

de société, et il nous appartient de l'aborder sans tarder, car l'environnement de demain se crée aujourd'hui.

Plutôt que de se livrer à des exercices purement intellectuels, nous avons pensé qu'il fallait mener de pair la réflexion fondamentale et les actions concrètes qui se trouvaient à notre portée. La Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale a donc recensé puis « mis en phase », voire même suscité, une centaine de mesures arrêtées dès aujourd'hui, qui témoignent que le Gouvernement est décidé à ne pas se payer de mots. Ces mesures ne constituent pas à proprement parler un plan organique, mais elles ont chacune un mérite propre, et leur somme marque clairement une volonté de maîtrise de l'environnement. Le Ministre chargé du Plan et de l'Aménagement du Territoire vous en parlera, je ne m'y étends donc pas.

D'autre part, pour préciser le contenu d'une politique générale de l'environnement comme pour la traduire chaque année dans un ensemble de mesures concertées, nous avons décidé la création d'un Haut Comité de l'Environnement qui regroupera neuf directeurs d'administration centrale dont les responsabilités sont directement liées à l'environnement, et neuf personnalités qualifiées que je choisirai en fonction de leur compétence et de leur volonté d'engagement au service du cadre de vie. Ce Haut Comité sera évidemment notre instrument privilégié pour mener une politique continue de l'environnement.

Enfin, et ceci ne vous surprendra pas, nous fixerons comme première tâche à ce Haut Comité de lancer une large concertation sur les fins et les moyens de la politique de l'environnement auprès de tous les groupes intéressés, et particulièrement auprès des élus locaux qui sont les responsables directs et les meilleurs garants de la qualité du cadre de vie.

Vous voyez donc, Mesdames et Messieurs, que ce n'est qu'un début ; je suis bien décidé à continuer le combat, car celui-ci est un combat pour l'homme.

Jacques CHABAN-DELMAS